

Le foncier : un enjeu pour l'agriculture catalane



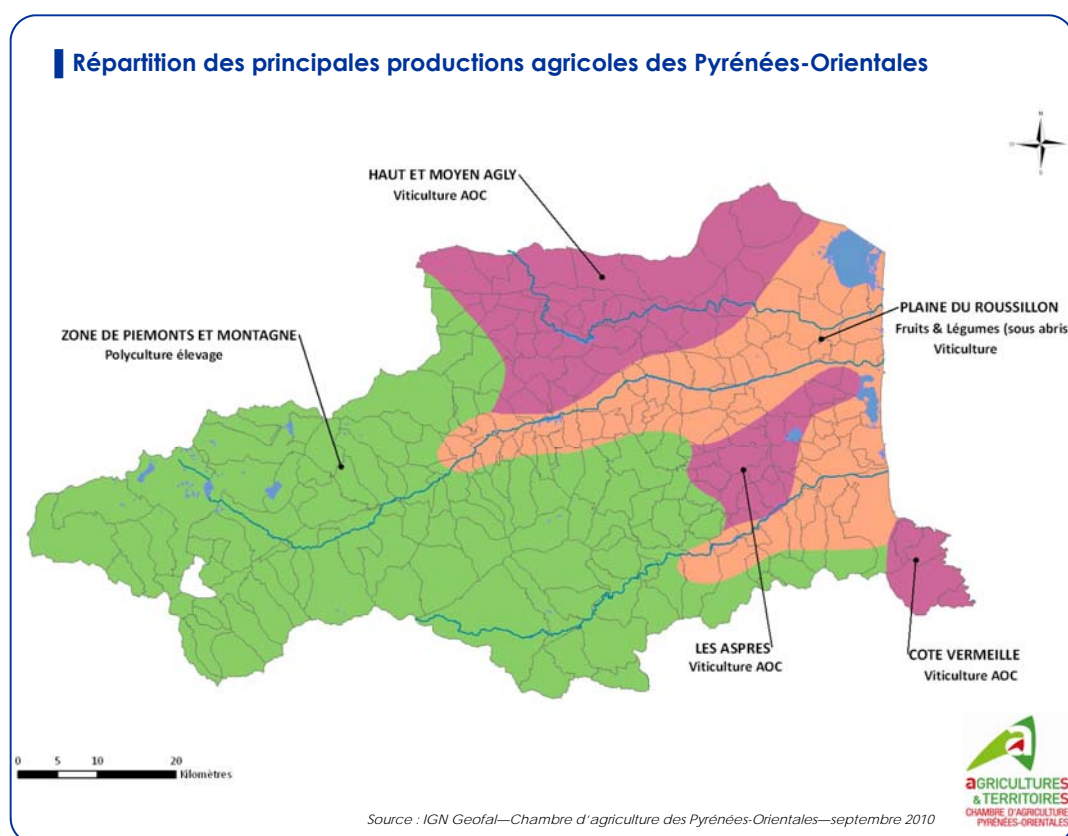
Crédit photo. Chambre d'agriculture des P.O.

« **L'agriculture est une des rares activités économiques dont le principal outil de travail est le FONCIER ! Ce dernier revêt des enjeux différents selon les filières.**

De la frange littorale au plateau Cerdan, l'agriculture est présente sur l'ensemble du département des Pyrénées-Orientales, à travers une mosaïque de cultures et d'élevages qui s'organise en filières de production, de transformation et de commercialisation.

L'agriculture est un secteur d'activité économique à part entière qui contribue à la création d'emploi, à l'approvisionnement local et à l'aménagement du territoire.

La dynamique agricole participe ainsi à l'économie locale et à l'attractivité d'un territoire.



CONTACTS

> Chambre d'agriculture des P.O.
service Aménagement

04 68 35 87 83

amenagement@pyrenees-orientales.chambagri.fr



L'élevage : gagner en autonomie fourragère

La filière se caractérise par des systèmes d'exploitation extensifs et une valorisation différente selon les territoires.

Dans les zones de massifs et de piémont, l'élevage s'appuie essentiellement sur l'utilisation des estives et de zones de parcours. Cette activité de sylvopastoralisme, relancée dans les années 90 avec la création d'AFP, participe à l'entretien des grands espaces et la gestion des risques. Ces zones pastorales ne disposent cependant que de faibles ressources.

Cette situation entraîne une absence d'autonomie fourragère pour la majorité des exploitations et limite leur potentiel de production (taille du cheptel, engraissement et finition des animaux...).

Le besoin de la filière élevage se traduit, sur le volet foncier, par la préservation des prés de fauche à proximité des exploitations et la recherche de surface supplémentaire de cultures

fourragères, sur des terrains mécanisables et irrigables, ceux-là même confrontés à l'extension urbaine.

Par ailleurs, la maîtrise de l'assise foncière des exploitations est fragilisée par la pression foncière qui s'exerce et les réticences de certains propriétaires à établir des contrats de mise à disposition ou de location formalisant des usages pratiqués.



La viticulture : adapter les unités culturelles et améliorer les rendements

La viticulture se caractérise principalement par un vignoble de coteaux qui bénéficie de terroirs exceptionnels permettant de revendiquer une large gamme de vins secs et de vins doux. Elle se traduit par l'existence d'une dizaine d'AOP. Les rendements obtenus sur ces terroirs secs sont faibles et d'autant plus restreints en période de sécheresse.

Sur les territoires de plaine, agronomiquement plus riches, la viticulture s'oriente vers les vins de cépages avec la revendication d'IGP (Côtes catalanes, Pays d'Oc) et présente des rendements plus importants.

Depuis 30 ans, la filière doit faire face à des crises récurrentes liées à des rendements faibles, des charges croissantes ainsi qu'à l'évolution de la demande et la mondialisation du marché. La production viticole a accusé un net recul avec la perte de 20 000 ha.

La crise économique de la viticulture et les mesures d'arrachages définitifs ont eu pour répercussion le développement de zones

en déprises, qui localement ont été accentuées par les processus relatifs au vieillissement de la population agricole, au manque de reprises successorales, et à la pression foncière.

Le morcellement du vignoble rend également complexe la transmission d'outils de production peu attractifs pour les porteurs de projets. Le regroupement de parcelles résulte bien souvent d'un travail laborieux de plusieurs générations.

L'aménagement et la restructuration d'unités foncières constitue une piste d'action pour améliorer les conditions d'exploitation et d'installation en viticulture.

Face au changement climatique et à l'évolution du marché mondial, un des enjeux de la filière est également de stabiliser, sécuriser et augmenter les rendements, notamment grâce à l'irrigation. Les espaces plats et irrigables constituent ainsi de nouvelles zones d'expansion possible pour la viticulture.

Les fruits & légumes : protéger et mobiliser le foncier à haute valeur agronomique



L'ARBORICULTURE

La filière arboricole exploite majoritairement des terrains plats et irrigables. Les vergers produisent principalement des pêches et nectarines qui se concentrent sur la vallée de la Têt, la plaine de Prades et du Tech. Cette production majeure doit faire face à la concurrence européenne et à la maladie de la sharka qui explose depuis 2010.

Dans une démarche de diversification, l'abricot a fait l'objet d'une relance ces dernières années et a obtenu des résultats intéressants. Au-delà de Prades, sont rencontrés des vergers de pommiers et de poiriers, plus résistants au gel.

L'état sanitaire du verger (Sharka) et le développement économique de certains opérateurs économiques impliquent désormais la recherche de nouveaux secteurs indemnes de cette maladie pour délocaliser la production. Elle s'accompagne d'une stratégie de sécurisation du foncier mais également de diversification engagées par certaines coopératives.

LE MARAICHAGE

Les cultures maraichères sont rencontrées essentiellement dans les plaines alluvionnaires bénéficiant de réseaux d'irrigation où elles sont conduites en plein champ ou sous abris. Les principaux bassins de production sont le Ribéral, la Salanque et la plaine de l'Illibéris.

Les principales cultures légumières développées dans le département sont la salade, les tomates, les concombres et l'artichaut.

Historiquement ceinture nourricière des villes, ces jardins maraichers (*hortas*) se trouvent confrontés à la spéculation et à la consommation du foncier par l'urbanisation et les infrastructures rendant l'accès au foncier difficile malgré leur localisation fréquente en zone inondable.

Si la proximité des bassins de consommation peut être un atout dans le cadre d'une commercialisation en circuits courts, la pression foncière qui en résulte, induit une fragilité de ces espaces quant à leur maintien et développement.

La garantie de l'accès au foncier et à l'eau constitue un des enjeux fondamentaux pour ces productions.

ZONE DE PIÉMONT ET DE MONTAGNE

- > **370 exploitations « significatives »**
- > **Prédominances des surfaces pastorales (85%)**
- > **Reconquête pastorale : 10 000 ha** depuis 1990
- > **125 000 ha** de surfaces fourragères et pastorales
- > **20 000 Unités Gros Bétail (UGB)**

EMPLOIS

205 ETP, dont 150 en élevage spécialisé petits et gros animaux et 45 en élevage non spécialisé

L'ARBORICULTURE

- > **700 exploitations 4 770 ha**
- > **La pêche : production phare avec 3 242 ha de vergers et 67 720 t**
- > **L'abricot : 13 300 t 1 300 ha**

LE MARAICHAGE

- > **400 exploitations maraichères 1 609 ha**

EMPLOIS

- 2 765 ETP**
- **1ha de pêche ≈ 0.6 ETP direct production**
- **1ha de tomate ≈ 7 ETP direct production**